ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique culturelle

Question au Gouvernement n° 1192

Texte de la question

POLITIQUE CULTURELLE

M. le président. La parole est à M. Patrick Bloche, pour le groupe socialiste.

M. Patrick Bloche. Monsieur le Premier ministre, il aura donc fallu moins de deux ans à votre gouvernement pour dresser contre lui les enseignants, les chercheurs, les psychanalystes, les magistrats *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste),* les avocats, les intermittents du spectacle *(Mêmes mouvements)*, les étudiants, les archéologues et tant d'autres forces vives de notre pays.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Eh oui !

M. Patrick Bloche. Comment s'en étonner alors que l'éducation n'est plus une priorité,...

M. Lucien Degauchy. Et sous les socialistes ?

M. le président. Monsieur Degauchy !

M. Patrick Bloche. ... que la recherche est sacrifiée, que les libertés publiques régressent, que la culture est attaquée ?

C'est une politique très cohérente que vous avez mise en place, guidée par le libéralisme économique, et qui conduit au désengagement programmé de l'Etat, au démantèlement des protections sociales et par là même à la précarisation de notre société.

Votre ministre de la culture, qui continue à fuir ses responsabilités - nous venons tristement de le constater *(« Faux ! » sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire)* -, a parfaitement résumé la philosophie de votre gouvernement en avouant que « pour faire, il faut d'abord défaire » ! *(« Incroyable ! » sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. François Hollande. Il ne sait que défaire !

M. Patrick Bloche. Monsieur le Premier ministre, vous êtes bien le chef du gouvernement de la défaisance *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Huées sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire),* ce que nos concitoyens - car ils en sont les victimes - constatent un peu plus chaque jour. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Face aux oppositions qui convergent, face aux résistances qui s'organisent, face aux demandes de négociations comme celles que viennent de formuler ici même ce matin les intermittents en présentant leurs propositions de réforme, le silence et le mépris sont devenus la règle ministérielle, quand ce n'est pas l'insulte *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire),* comme l'a maniée, pas plus tard qu'hier, le ministre aux prétendues libertés locales à l'égard de ceux qui « chez nous ont l'habitude de signer des pétitions alors qu'aux Etats-Unis ils ont des prix Nobel ».

Plusieurs députés du groupe socialiste. Scandaleux !

M. Patrick Bloche. Monsieur le Premier ministre, quand allez-vous cesser, avec votre gouvernement, d'attaquer les forces du savoir, de la recherche et de la création ? Quand allez-vous cesser d'opposer des Français à d'autres Français ? *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Huées sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*
M. le président. La parole est à M. le ministre de la culture et de la communication. *(Huées sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*
M. Jean-Jacques Aillagon, *ministre de la culture et de la communication.* Monsieur le député de Paris, vous êtes un homme intelligent *(« Non ! » sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire)* et vous n'allez pas nous refaire le coup de la « guerre à l'intelligence » ou, comme en 1981, celui de « la lumière qui succède aux ténèbres » ? On sait la cruelle fortune de cette malheureuse formule.
Mme Martine David. Faites simple !
M. le ministre de la culture et de la communication. L'intelligence ne vous appartient pas. L'intelligence appartient à tous ceux qui travaillent pour la création, la recherche, l'éducation ou la médiation culturelle.
M. Christian Paul. Et à qui le César de la bêtise et de l'ignorance ?
M. le ministre de la culture et de la communication. On ne peut pas imaginer, monsieur le député, un système manichéen, où il y aurait l'intelligence, d'un côté, et l'ignorance, de l'autre, les enfants de la lumière, d'un côté, et ceux des ténèbres, de l'autre. C'est caricatural ! Personne n'y croira.
Vous parlez de désengagement de l'Etat. Mais, en matière de culture, où voyez-vous un tel désengagement ?
Plusieurs députés du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. Partout !
M. le ministre de la culture et de la communication. Est-il budgétaire ? Non ! Le Gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, en 2003 et 2004, a maintenu et développé les moyens d'intervention du ministère de la culture.
M. Christian Bataille. C'est faux !
M. le ministre de la culture et de la communication. Quant au démantèlement du système des protections sociales, où le voyez-vous ?
Plusieurs députés du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. Partout !
M. Christian Paul. Tous les jours !
M. le ministre de la culture et de la communication. Vous le savez très bien, c'est à cause de votre incurie, de votre inattention et de votre inadvertance que le système d'assurance chômage des intermittents du spectacle n'a pas été traité de façon convenable lorsque vous étiez au pouvoir. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*
Mme Martine David. Vous n'avez pas grand-chose à dire !
M. Jean-Yves Le Bouillonnec. Vous avez besoin de lunettes !
M. le ministre de la culture et de la communication. En tout cas, monsieur le député, nous assumons nos responsabilités et je suis persuadé que l'avenir nous donnera raison. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : M. Patrick Bloche
Circonscription : Paris (7e circonscription) - Socialiste

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QG1192

Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1192
Rubrique : Culture
Ministère interrogé : culture et communication
Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 février 2004
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 février 2004